

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2026

**DELIBERATION N°CP2026-
10/5/34
DOSSIER N°7668**

**PROGRAMMATION DES AIDES A L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF 2026 - PREMIERE TRANCHE**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS
Lucette CHENIER à Philippe BAYOL
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémie SAUTY à Valérie SIMONET

Absent(s) - excusé(s) :

Marinette JOUANNETAUD, Jean-Jacques LOZACH

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : PROGRAMMATION DES AIDES A L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF 2026 - PREMIERE TRANCHE**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente ;*

VU la délibération CD2023-06/4/32 du 23 juin 2023 portant révision du règlement d'aides départementales assainissement collectif et tarification de l'assistance technique assainissement ;
 VU le budget de l'exercice ;
 VU le rapport CP2026-10/5/34 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder les subventions ainsi que la programmation des aides à l'assainissement collectif pour 2026 (1ère tranche) dont le montant total des aides s'élève à **502 085,80 €**, selon le tableau ci-dessous :

ORGANISME DEMANDEUR	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT SUBVENTIONNABLE PAR LE DÉPARTEMENT	PARTENAIRES PUBLICS SOLLICITES	DÉCISION
COMMUNAUTE DE COMMUNES MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE	Etudes bathymétriques des lagunes de Mérinchal, Basville et Lavaveix les Mines	6 160,00 €	Non	3 080,00 € (50%)*
Ne prend pas part au vote : M. Patrice MORANCAIS, Elu Membre Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine				
Adopté : 27 pour – 0 contre – 0 abstention(s)				
LAVAVEIX LES MINES	Schéma directeur de gestion des eaux pluviales, et de l'assainissement collectif	89 347,00 €	Agence de l'Eau Loire Bretagne : 44 673,50 € (50%)	22 336,75 € (25%)*
Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention(s)				
VAREILLES	Plan d'épandage des boues de la lagune	4 670,00 €	Non	2 335,00 € (50%)*
Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention(s)				
SIAEPA CROCQ	Réhabilitation du système d'assainissement collectif	2 752 714,17 €	Agence de l'Eau Loire Bretagne : 1 651 664,50 € (60%) Attente de DETR à 10 %	275 271,42 €
Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention(s)				
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND GUERET	Création de la 4ème tranche de réseau d'assainissement de Saint Léger-le-Guéretois	497 656,58 €	Non	199 062,63 € (40%)*
Ne prennent pas part au vote : M. Eric BODEAU (ayant donné pouvoir à Mme Mary-Line GEOFFRE), Mme Lucette CHENIER (ayant donné pouvoir à M. Philippe BAYOL), Elus Membres Communauté d'Agglomération du Grand Guéret				
Adopté : 26 pour – 0 contre – 0 abstention(s)				

* *taux maximum*

- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental, ~~ou son représentant, à signer~~ l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental, Chapitre 204 – Article 2041482 – Fonction 733.

Adopté : 28 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET